



Bulletin d'adhésion 2025



Le Comité 21 est le premier réseau multi-acteurs dédié au développement durable. Plus de 400 adhérents répartis dans 5 collèges de membres : entreprises, collectivités territoriales, associations, citoyens, établissements d'enseignement supérieur / centres de recherche et de formation. En s'appuyant notamment sur l'Agenda 2030 et les partenariats multi-acteurs, il accompagne ses adhérents afin d'accélérer les transformations nécessaires pour aboutir à une société plus durable et responsable, au niveau territorial, national, européen et international.

En 2019, le Comité 21 est devenu un groupe associatif qui réunit plusieurs établissements : un établissement national à Paris et un établissement régional Grand Ouest à Nantes. Une stratégie de régionalisation est mise en place pour ouvrir d'autres établissements et accompagner les acteurs publics et privés au plus proche de leurs enjeux.

Les adhérents ont désormais le choix entre : une cotisation à un seul établissement (national ou Grand Ouest, selon leur choix) ou une cotisation globale au groupe Comité 21 pour bénéficier des services des deux établissements.



Association française pour
le développement durable

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



Barème des cotisations (fonction du statut juridique)

→ Entreprises, Sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics (EPIC, EPCA)

Progression	Offre « établissement » : (national ou grand ouest)	Offre « groupe » : (national et grand ouest)
CA, bilan ou budget < 100 000	100 HT	150 HT
100 000 < CA, bilan ou budget < 500 000	350 HT	500 HT
500 000 < CA, bilan ou budget < 1 million	500 HT	750 HT
1 million < CA, bilan ou budget < 5 millions	1 000 HT	1 250 HT
5 millions < CA, bilan ou budget < 25 millions	1 500 HT	2 000 HT
25 millions < CA, bilan ou budget < 100 millions	3 500 HT	5 000 HT
100 millions < CA, bilan ou budget < 500 millions	4 500 HT	7 000 HT
CA, bilan ou budget > 500 millions	7 000 HT	11 000 HT
Directions régionales d'une entreprise	1 000 HT	1 500 HT
Chambres consulaires	850 HT	1 000 HT
Fédérations professionnelles	1 000 HT	2 000 HT
Organisations syndicales	100 HT	150 HT

→ Conseils régionaux, conseils départementaux, EPCI, Communes

Progression	Offre « établissement » : (national ou grand ouest)	Offre « groupe » : (national et grand ouest)
Budget < 5 millions	250 HT	500 HT
5 millions < Budget < 10 millions	500 HT	750 HT
10 millions < budget < 50 millions	850 HT	1 500 HT
50 millions < Budget < 150 millions	1 250 HT	2 000 HT
150 millions < Budget < 450 millions	2 000 HT	3 000 HT
450 millions < Budget < 1 000 millions	2 500 HT	4 000 HT
1 000 millions < Budget < 1 500 millions	3 000 HT	5 000 HT
1 500 millions < Budget < 2 500 millions	4 500 HT	7 500 HT
Budget > 2 500 millions	6 500 HT	10 000 HT

→ Associations et fondations

Progression	Offre « établissement » : (national ou grand ouest)	Offre « groupe » : (national et grand ouest)
Budget < 1 million	100 HT	150 HT
1 million < Budget < 5 millions	200 HT	350 HT
Budget > 5 millions	350 HT	500 HT



Etablissements d'enseignement, de formation, et de recherche

	Offre « établissement » : (national ou grand ouest)	Offre « groupe » : (national et grand ouest)
Tout type d'établissements	850 HT	1 500 HT



Citoyens

Attention : ne seront pas examinées les candidatures de personnes déjà liées à des organisations membres du Comité 21.

	Offre « établissement » : (national ou grand ouest)	Offre « groupe » : (national et grand ouest)
Tous les citoyens	35 HT (42 TTC)	50 HT (60 TTC)

Offres exceptionnelles d'abonnements réservées exclusivement aux adhérents du Comité

AEF info Développement durable est le media de référence des professionnels de la RSE, de l'ESG et du développement durable. Experts de ces thématiques, nos journalistes spécialisés décryptent pour vous toute l'actualité (axes RSE & gouvernance + Energie & environnement) et vous en livrent en continu une analyse pointue et toujours vérifiée. N'hésitez plus et venez rejoindre notre communauté de plus de 1 700 abonnés.

Le Comité 21 et AEF Info vous proposent une offre d'abonnement aux fils d'information Développement durable et Ville intelligente d'AEF info pour les adhérents du Comité 21 (RSE & Gouvernance / Energies & Environnement / Ville intelligente).

. Des accès découverte de 1 mois (limité à 1 ou 2 accès par organisation) sur demande ici : [Testez gratuitement et sans engagement AEF info](#)

. Des abonnements avec une remise de 35% en 1ère année sur le tarif standard pour les nouveaux abonnés

. Jusqu'à 5 accès supplémentaires offerts à AEF info Développement durable sur une période de 6 mois pour les adhérents du Comité 21 qui sont déjà abonnés au service AEF info Développement durable.

Toutes ces offres ne sont valables qu'une seule fois par organisation et non cumulable avec d'autres offres. AEF info se réserve un droit de refus pour les accès découverte

Contact : Marc Savonitto - marc.savonitto@aef.info / 01 53 10 09 64

[NOVETHIC ESSENTIEL](#), le média des professionnels de la transformation durable

La rédaction de Novethic Essentiel décrypte au quotidien les pratiques émergentes, étudie les défis ESG sectoriels, et décode les évolutions réglementaires. Elle fournit aux professionnels de tous secteurs les repères indispensables pour suivre et conduire ces changements structurants.

Les adhérents du Comité 21 bénéficient de :

- ▶ Un accès découverte d'un mois
- ▶ Une réduction de 30% pour toute souscription d'abonnement annuel Premium et Essentiel

Contact : **Sabrina Joulia** - sabrina.joulia@novethic.fr – 01 58 50 83 45 - lessentiel.novethic.fr

[RSEDATANEWS](#) est un Media indépendant qui informe et décrypte l'actualité pour les professionnels de la RSE, du développement durable, de la gouvernance, de l'ISR, de la finance responsable et de l'ESG.

Retrouvez nos articles, enquêtes, interviews rédigés exclusivement par notre rédaction composée de journalistes professionnels.

C'est aussi :

- Des bulletins de veille RSE/DD/ISR-ESG français et internationaux en anglais, de la veille réglementaire française et européenne.

- Un moteur de recherche multicritères qui permet de retrouver facilement nos archives, une information, l'historique d'un sujet, ou d'éclairer sur un thème donné.

- Des bases de données sur les personnalités de la RSE-ESG, du Développement Durable et de la Finance responsable-ISR et de la gouvernance.

- Des bases de données sur la Finance verte, investisseurs et fonds ESG-ISR, levées de fonds, green-bonds, labels et codes de transparence.

- Un Outil de benchmark de rapports extra financiers basé sur une bibliothèque de DPEF, document universel, rapports RSE, développement durable, rapports intégrés et documents de référence.

Pour les membres du Comité 21, remise de 15% sur les Formules d'abonnement annuel.

Contact : **Valérie Houdyer** - abo@rsedataneews.net - 01 80 88 61 30 - www.rsedataneews.net [Nos tarifs](#)



Bulletin d'adhésion 2025

Toute demande d'adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'administration

Par la présente, je confirme notre/ma demande d'adhésion au Comité 21. Dans ce cadre, j'accepte les termes et engagements de la [Charte du Comité 21](#), des [statuts](#) et du [règlement intérieur](#)¹ accessibles sur www.comite21.org

Organisme (les citoyens ne sont pas concernés par cette partie)

Organisme
Statut juridique²
Nom et prénom du représentant
Fonction du représentant
Adresse du siège
Site internet SIRET :

Contact privilégié (premier interlocuteur pour le Comité 21) / Le candidat citoyen

Nom et Prénom
Fonction
Adresse postale
Tél. direct et E-mail

Cotisation (voir barème de cotisation)

Niveau d'adhésion choisi (cocher une case) Adhésion au réseau National
 Adhésion au réseau Grand Ouest
 Adhésion Groupe (réseau National et Grand Ouest)

Montant de la cotisation annuelle (€ HT) :

Présentation de vos activités, engagements sur le développement durable et motivations pour adhérer

.....
.....
.....
.....

Le Cachet / Signature

à

¹ Extrait du règlement intérieur : Les candidats doivent justifier de deux (2) ans d'existence. Pour les adhésions en cours d'année, la cotisation est déterminée en fonction du nombre de mois couverts, en tout ou partie, par l'adhésion. Les membres s'engagent à verser dès leur entrée la cotisation de l'année déterminée selon la règle ci-dessus présentée : ils sont membres après le versement effectif de celle-ci. Les cotisations sont renouvelées tacitement chaque année sauf dénonciation au plus tard **31 janvier**, faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'intention du président ou de la direction du Comité 21. **Au-delà du 31 janvier, la cotisation doit être versée pour l'année en cours.** Pour les organismes soumis à l'impôt sur les sociétés, la cotisation est déductible de leur résultat imposable, l'économie d'impôt s'établissant à un tiers du montant de la cotisation.

² Entreprise, société d'économie mixte, société publique locale, établissement public (EPIC, EPCA, EPST), Conseil régional, Conseil départemental, EPCI, Commune, syndicat mixte, Associations, Fondation, Organismes de formation et établissements d'enseignements, Citoyen.